Communiqué de presse

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@nantesmetropole.fr

Nantes, le 22 mai 2025

EMPLOI RESPONSABLE

« Territoires zéro chômeur de longue durée » : ouverture des entreprises à but d'emploi à Nantes et Rezé

L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » vise à proposer un emploi adapté aux personnes volontaires qui en sont privées durablement et à favoriser une dynamique partenariale entre les différents acteurs et dispositifs de l'insertion et de l'emploi. Depuis trois ans, institutions, structures publiques, associations, citoyens, entreprises se réunissent autour des démarches portées par la Ville de Nantes et la Ville de Rezé, avec le soutien de Nantes Métropole et du Département de Loire-Atlantique. Les projets nantais et rezéen ont été habilités en mars 2025 par l'Etat. Les entreprises à but d'emploi (EBE) ont ainsi pu ouvrir et accueillir leurs premiers salariés qui étaient jusqu'alors éloignés de l'emploi.

L'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée » a pour objectif de mobiliser, sur un territoire, l'ensemble des acteurs engagés sur la lutte contre le chômage de longue durée. Elle vise à démontrer que l'exclusion sociale due à la privation d'emploi n'est pas inéluctable. L'expérimentation prévoit notamment d'embaucher des demandeurs d'emploi de longue durée en contrat à durée indéterminée (CDI) au sein d'entreprises à but d'emploi (EBE). La création d'EBE est une solution complémentaire pour proposer un emploi à toute personne volontaire privée durablement d'emploi et résidant sur les territoires engagés. Pour atteindre cet objectif, l'expérimentation s'appuie plus largement sur la dynamique économique locale, sur les liens entre les différents acteurs et les dispositifs de l'insertion et de l'emploi.

La Ville de Nantes, la Ville de Rezé et Nantes Métropole se sont engagées dans la démarche « Territoires zéro chômeur de longue durée » dès 2021. Début 2022, un appel à manifestation d'intérêt lancé par Nantes Métropole a permis de sélectionner les **deux micro-territoires** réunissant le plus de critères. A Nantes, le périmètre regroupe les quartiers Bottière – Pin Sec, Pilotière nord, Perray et Ranzay (pour partie), ainsi que les zones Nantes Est et Paridis. A Rezé, le projet concerne le quartier Château – Mahaudières, Port au Blé ouest, Atout Sud, Haute Île, Basse Île ainsi que les domiciliations CCAS.

Plusieurs actions y ont été menées par les acteurs, notamment des associations La Belle Cordée Nantaise, l'ATDEC Nantes Métropole (Association Territoriale pour le Développement de l'Emploi et des Compétences, qui accompagne les publics les plus en difficulté pour leur faciliter l'accès à l'emploi et à la formation), les structures d'insertion Partage 44 et Solidarités Emploi à Nantes, Oser Forêt Vivante à Rezé, la Ville de Nantes, la Ville de Rezé et Nantes Métropole, afin d'informer les personnes privées d'emploi et d'identifier celles qui seraient volontaires pour s'engager dans l'expérimentation. L'ensemble de ces démarches ont permis la constitution de dossiers de candidature adressés en janvier 2024 au Fonds d'expérimentation territorial contre le chômage de longue durée en vue d'obtenir une habilitation et les financements associés. **Les projets nantais et rezéen ont été validés en février 2025 par le Département et habilités en mars 2025 par l'Etat**. **Les deux entreprises à but d'emploi ont ainsi pu ouvrir** et accueillir leurs premiers salariés qui étaient jusqu'alors éloignés de l'emploi malgré toutes les démarches de retour à l'emploi effectuées.

L'EBE nantaise BOREAL (Bottière Revalorise l'Emploi avec les Acteurs Locaux), portée par les structures d'insertion par l'activité économique Partage 44 et Solidarité Emploi, **a ouvert le 5 mai**. Elle **emploie 17 salariés** dans un premier temps (une centaine à terme) et sera constituée de **trois pôles d'activité** proposant différents services. S'inscrivant dans la dynamique « Nantes, terre de réemploi », elle comportera un atelier de réemploi, notamment textile. Elle proposera également une activité de multi services entreprises (pour celles de Nant'Est Entreprises et Paridis) et une offre de services autour de la sensibilisation et de la médiation Habitat. D'autres activités pourraient être développées sur la durée de l'expérimentation.

« L'habilitation officielle du projet nantais à la Bottière est une très bonne nouvelle et a permis à l'entreprise à but d'emploi d'ouvrir et surtout d'accueillir ses premiers salariés. Elle témoigne de notre mobilisation constante pour l'emploi pour toutes et tous à Nantes. »
Bassem Asseh, 1er Adjoint à la maire de Nantes délégué au monde économique et à l'emploi

« Nous saluons la mobilisation de l'ensemble des acteurs impliqués au quotidien au service de ce projet, en particulier l'Atdec, Partage 44, Solidarité Emploi et La Belle Cordée Nantaise. La philosophie du projet repose sur ces structures de terrain, qui mènent un travail quotidien auprès des habitants du quartier, en allant notamment chercher celles et ceux qui sont les plus éloignés des institutions. »
Jamal Ouggourni, conseiller municipal délégué au Territoire zéro chômeur de longue durée

« Je salue l'habilitation officielle des deux projets du territoire de la métropole, tant à Nantes qu'à Rezé. Cette nouvelle étape est emblématique de notre mobilisation sur un engagement important au service du droit à l'emploi pour toutes et tous. »
Hervé Fournier, conseiller métropolitain délégué à l'emploi

L'entreprise rezéenne AMARREZ a ouvert le 22 avril 2025, avec 7 salariés.
Elle propose des **services aux entreprises et collectivités**, tels que la valorisation de consommables pour l'industrie aéronautique, la préparation du bois pour la construction de vélo-bus pour Humbird, l'aide à l'orientation des clients seniors pour Super U La Galarnière, des prestations de proximité pour les collectivités locales (entretien d'un cimetière paysager pour le compte de la Ville de Rezé, nettoyage intérieur de véhicules techniques).
A partir de juin, un **pôle de revalorisation des tenues professionnelles textiles** verra le jour, en vue de leur upcycling, réemploi ou recyclage, et ce dans le cadre de la feuille de route économie circulaire de l'ADEME. Des partenariats sont à l'étude notamment avec le MiN de Nantes Métropole, E.Leclerc Atout Sud, Hedj et La Fabrique d'Arakné.
Début 2026, une **recyclerie spécialisée sur la petite enfance** verra le jour au cœur du quartier Château.
Parmi les premiers salariés, 90% résident dans le quartier Château-Mahaudières. À terme, 70 emplois seront créés en équivalent à temps plein, soit une centaine de contrats à la clé.

« Rezé a fait le choix, fort et ambitieux, de s'engager dans la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) depuis 2021. Continuellement pointés du doigt, les chômeurs sont habituellement sommés d'accepter n'importe quel travail sans jamais être réellement considérés, ni reconnus. Partout, le soutien aux acteurs de la précarité et de l'emploi disparaît. Ici, ces mêmes acteurs sont remis au centre du jeu pour proposer quelque chose d'ambitieux et de valorisant pour ces bénéficiaires. L'objectif : redonner une place à ceux que l'on rend « invisibles ». »
Agnès Bourgeais, maire de Rezé

« Nous sommes fiers de l'engagement de Rezé dans cette expérimentation qui défend l'idée que nul n'est inemployable et qui s'attache à rendre de la dignité à chacun en s'intéressant aux individualités alors que la facilité et l'usage sont de s'attaquer à la masse. S'engager dans cette expérimentation a pour objectif de remettre un pied à l'étrier à celles et ceux qui sont les plus en difficulté, et ainsi permettre à chacun de vivre dignement par son travail. »
Pierre Quénéa, conseiller municipal et vice-président de Nantes Métropole en charge de la politique de la ville

Le financement des EBE

Nantes Métropole accompagne la Ville de Rezé et la Ville de Nantes pour la création des EBE : elle apporte son expertise et cofinance les travaux avec les communes (50 000 € par projet et par an). Elle contribuera à la consolidation des modèles économiques des deux EBE par une aide aux loyers (280 000 € par an pour les deux EBE).

Les emplois des EBE sont financés l'État et le Département via le Fonds d'expérimentation territorial contre le chômage de longue durée et par le chiffre d'affaires réalisé par l'entreprise. Le Département de Loire-Atlantique prévoit ainsi en 2025 un financement de 54 906 € pour BOREAL pour un objectif de près de 20 emplois en équivalent temps plein (ETP) et 41 472 € pour l'Amarrez pour un objectif de près de 16 emplois en équivalent temps plein. Ce fonds d'expérimentation territorial est géré par l'association Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, qui accompagne les projets et les territoires volontaires et est chargé d'instruire les candidatures des territoires.

« Depuis son origine, le Département soutient la démarche Territoires zéro chômeur de longue durée, convaincu que chaque personne doit être respectée, considérée et encouragée. Dès 2022, une première entreprise à but d'emploi a ouvert à Pontchâteau. Elle emploie aujourd'hui 58 personnes, qui ont ainsi pu retrouver un travail mais aussi de la fierté, de l'envie et de la dignité. C'est une très grande satisfaction de voir aujourd'hui des entreprises à but d'emploi ouvrir à Nantes et à Rezé. Trois autres projets devraient voir le jour en 2025 en Loire-Atlantique ».
Jérôme Alemany, vice-président du Département de Loire-Atlantique en charge de l'action sociale de proximité, de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion